

Août 2010

Synthèses n° 2010/122

Les revenus en agriculture Fortes fluctuations et accroissement des disparités

La répartition des revenus en agriculture est très dispersée : en 2008, 16 % des exploitations sont déficitaires. Parmi celles ayant un revenu positif, la moitié des exploitations, aux revenus les plus faibles, ne se partagent que 17 % du revenu total alors que 18 % en reçoivent 50 %. Les fortes fluctuations des revenus de ces dernières années s'accompagnent d'une nette augmentation de leurs disparités.

En 2008, la moitié des exploitations agricoles professionnelles dégagent un résultat courant avant impôts (RCAI) annuel supérieur à 22 300 euros, valeur qui représente ainsi le revenu médian (*voir définitions*). Calculé par orientations technico-économiques (OTEX), le revenu médian s'échelonne entre 12 100 euros pour l'élevage ovin, caprin et 33 800 euros en grandes cultures. Les écarts entre orientations ont peu varié entre 2000 et 2006. Mais en 2007 et 2008, les facteurs conjoncturels ont modifié les positions respectives des différentes orientations.

En moyenne, sur les huit dernières années, ce sont les exploitations professionnelles spécialisées en vins d'appellation d'origine qui dégagent le RCAI le plus élevé (64 800 euros) ; a contrario le RCAI le plus faible est obtenu en élevage ovin, caprin et autres herbivores (22 600 euros).

En 2008, le RCAI médian s'échelonne entre 4 100 euros pour les « petites » exploitations (12 à 24 hectares équivalent blé) et 90 300 euros pour les « très grandes » exploitations (plus de 375 hectares équivalent blé).

La taille des exploitations étant un élément important dans la dispersion des revenus, la suite de l'étude porte sur les revenus rapportés aux actifs non salariés (UTANS, *voir définitions*).

Des disparités de revenus par actif plus fortes en productions végétales qu'en productions animales

Le revenu (RCAI) médian par actif non salarié atteint 17 000 euros en 2008 pour l'ensemble des exploitations professionnelles. Le quart des exploitations les plus performantes dégage un revenu par actif supérieur à 32 200 euros contre moins de 5 400 euros par

actif pour le quart des exploitations qui génèrent les plus faibles revenus. Le revenu médian par actif atteint 28 700 euros en grandes cultures, mais est inférieur à 10 400 euros pour les éleveurs de bovins viande et d'ovins, caprins et autres herbivores.

À ces différences entre spécialisations, s'ajoutent de très fortes disparités internes. Dans toutes les spécialisations, des revenus très élevés et des revenus très faibles coexistent, dans des proportions différentes. L'éventail des revenus est très ouvert en viticulture, en grandes cultures et en arboriculture fruitière pour l'année « 2007 » (moyenne des années 2006, 2007 et 2008, *voir graphique*). L'écart entre le revenu plancher des 25 % ayant les revenus les plus élevés et le revenu plafond des 25 % ayant les revenus les plus faibles (intervalle interquartile, *voir définitions*) est respectivement de 50 000, 41 000 et 31 000 euros pour

ces trois secteurs contre 26 000 euros toutes exploitations confondues. En revanche, en production animale, l'éventail est plus resserré : l'intervalle interquartile est de seulement 15 000 euros pour les éleveurs d'ovins, 18 000 et 19 000 respectivement pour les éleveurs de bovins lait et bovins viande et 26 000 euros pour les éleveurs de porcins, volailles.

Le rapport entre le revenu plancher des 25 % ayant les revenus les plus élevés et le revenu plafond des 25 % ayant les revenus les plus faibles (rapport interquartile, voir définitions) est également particulièrement élevé en viticulture d'appellation et en arbori-

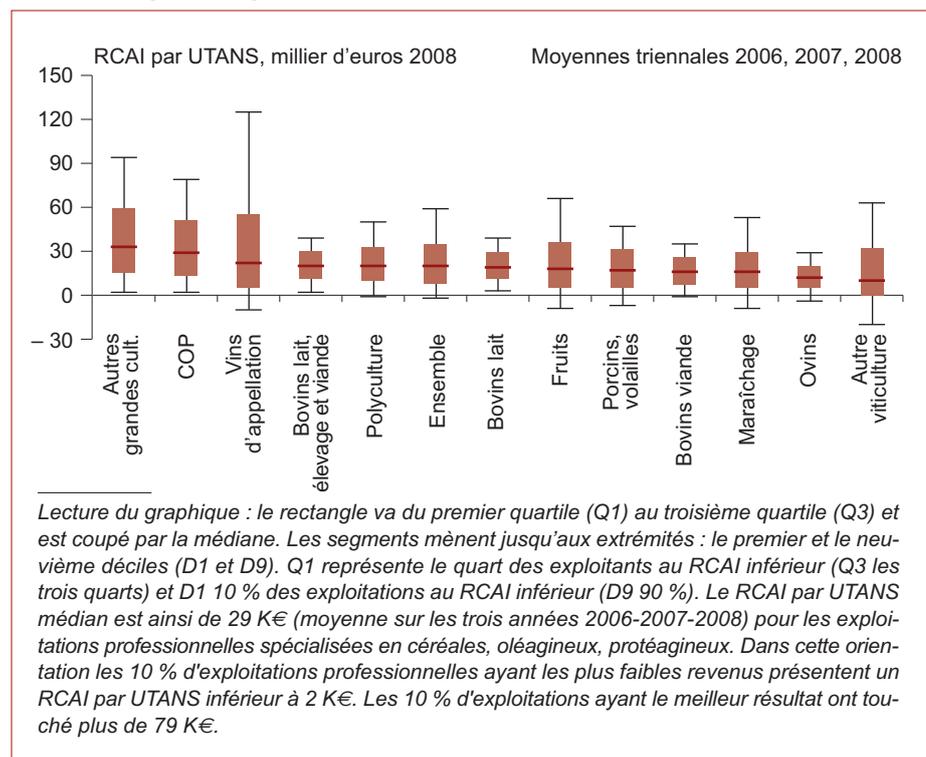
culture fruitière (respectivement 11,8 et 7,5). Ce ratio est minimal en viticulture courante, puisque plus de 30 % des exploitations professionnelles y ont des revenus négatifs, et en élevage bovins lait où il vaut 2,7.

Les disparités liées aux spécialisations et à la conjoncture agricole se reflètent dans les résultats régionaux, en fonction de la nature de leurs productions. Ainsi, les exploitations de Champagne-Ardenne, toutes orientations confondues, atteignent le revenu médian par actif le plus élevé (52 800 euros), malgré la chute de 41 % du RCAI de la viticulture d'appellation en 2008. Mais elles pré-

sentent aussi les revenus par actif non salarié (UTANS) les plus hétérogènes. Au contraire, c'est dans la région Aquitaine que le revenu médian est le plus faible, en raison notamment des mauvais résultats de la filière viticole en 2008 : le RCAI par actif moyen de la région (10 800 euros) y est en 2008 en forte chute (- 39 %). Dans l'orientation grandes cultures, la région Champagne-Ardenne affiche un revenu par UTANS médian d'environ 61 900 euros soit plus du double de la moyenne nationale.

En bovins viande, le RCAI par UTANS moyen s'élève en 2008 à 10 700 euros. Les régions à système d'élevage bovin viande naisseurs (Bourgogne, Limousin, Auvergne) dégagent un « meilleur » résultat (11 700 euros en moyenne) que les régions à système naisseurs-engraisseurs (9 700 euros).

Les orientations où le revenu est le plus élevé sont aussi celles où il est le plus dispersé



Source : SSP - Rica

La hausse du revenu en 2007 puis sa baisse en 2008 s'accompagnent d'une progression des disparités

En 2008, 63 % des exploitations subissent une baisse de leur revenu. Depuis 2000 cette proportion oscillait entre 41 % et 56 %. La baisse en 2008 est même supérieure à 30 % pour 43 % des exploitations. En 2007, c'était le constat miroir : 59 % des exploitations avaient un revenu en hausse et la hausse était supérieure à 30 % pour 44 % des exploitations.

Parallèlement à ces fluctuations importantes du revenu par actif, les disparités ont progressé de manière très nette en 2007 et 2008. En effet, alors que, de 2000 à 2006, l'intervalle interquartile était resté assez stable (entre 21 300 euros et 23 300 euros), il a

63 % des exploitations professionnelles ont vu leur revenu baisser entre 2008 et 2007 (en %)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baisse supérieure à 30 %	29	31	27	32	27	34	23	25	43
Baisse entre 30 et 0 %	22	22	19	22	18	23	20	16	20
Hausse entre 0 et 30 %	18	17	17	15	18	16	18	16	14
Hausse supérieure à 30 %	31	29	37	31	37	27	39	44	23

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon 2 années consécutives. Évolution en valeur réelle par rapport à l'année précédente.
Source : SSP - Rica

bondi en 2007 à 29 200 euros, et est resté élevé en 2008 à 26 900 euros. En 2007, la hausse exceptionnelle du prix des céréales avait d'une part gonflé le revenu des céréaliers, et d'autre part impacté négativement les filières animales par le biais des charges en alimentation du bétail. Ces deux mouvements expliquent en grande partie l'envolée de la dispersion. En 2008, les prix des céréales sont redescendus, mais le coût de l'énergie a provoqué des hausses de charge et donc des baisses de revenu pour une majorité d'exploitations.

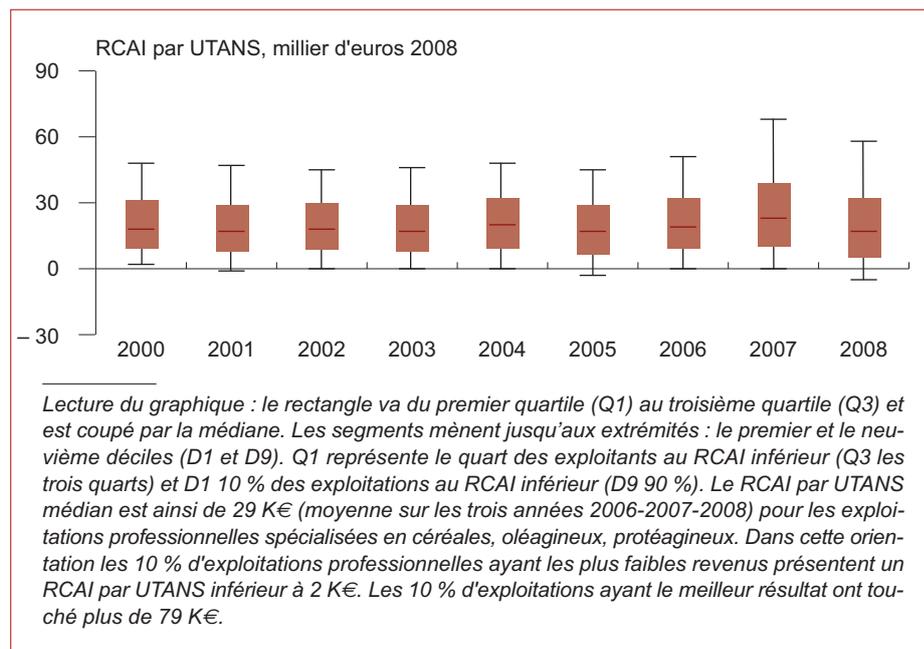
En 2000, la moitié des exploitations, celles aux plus faibles revenus (en enlevant les exploitations aux revenus négatifs), se partageaient 20 % du revenu global ; elles n'en détiennent plus que 17 % en 2008. À l'inverse, la moitié de ce revenu global revenait en 2000 à 20 % des exploitations engendrant les plus hauts revenus et à seulement 18 % en 2008. La concentration des revenus agricoles s'est donc renforcée entre 2000 et 2008 au profit des exploitations aux plus hauts revenus. L'indice de Gini, qui mesure cette concentration (*voir définitions*), est ainsi passé de 0,45 en 2000 à 0,49 en 2008. L'évolution est sensiblement la même lorsqu'il est calculé sur le résultat courant par actif non salarié.

La concentration du revenu est également clairement visible dans la courbe décrivant la distribution du revenu, nettement plus étalée en 2007 et en 2008, qu'en 2000.

Des revenus par actif liés à la taille des exploitations

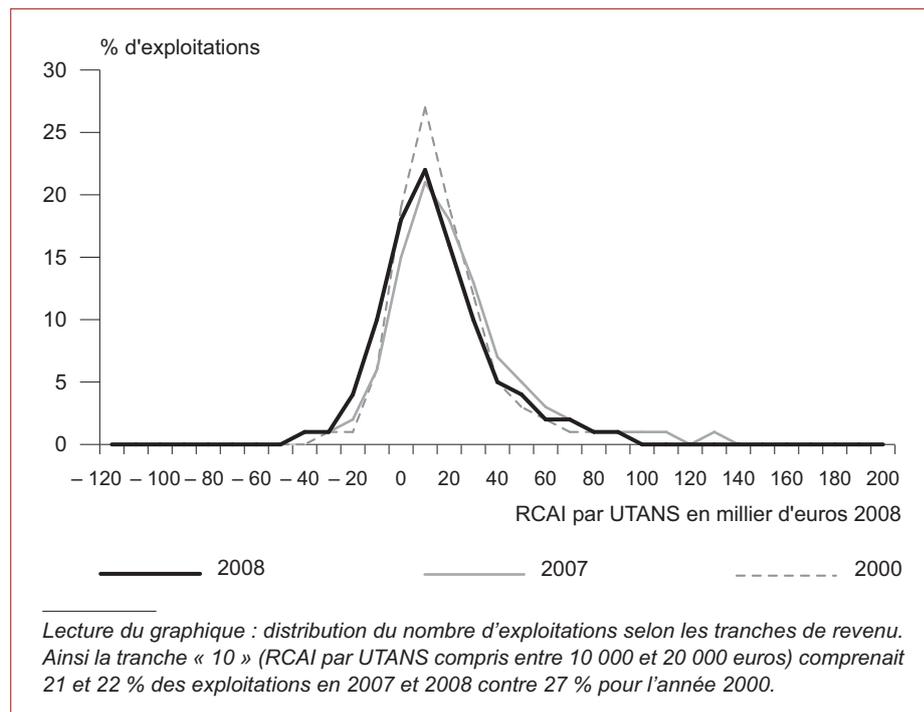
Un peu plus de 16 % des exploitations ont été déficitaires en 2008. Depuis 2000, cette proportion n'avait jamais été aussi

Augmentation des disparités en 2007 et 2008 avec les fortes fluctuations de revenus



Source : SSP - Rica

Distribution du revenu par UTANS en 2000, 2007 et 2008



Source : SSP - Rica

Évolution de l'indice de Gini depuis 2000

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
RCAI	0,45	0,47	0,44	0,45	0,45	0,46	0,46	0,48	0,49
RCAI/UTANS	0,43	0,45	0,42	0,43	0,43	0,43	0,43	0,51	0,51

Source : SSP - Rica

importante. Toutes les orientations sont concernées, même celles où les revenus médians ont été plutôt élevés. La part d'exploitations déficitaires varie de 8 % dans l'orientation bovins lait à 30 % en « autre viticulture » pour l'année 2008 – orientation où cette part est supérieure à 30 % depuis la crise viticole de 2005-2006, atteignant même un pic à 39 % en 2005.

L'orientation bovins lait est une des orientations où les exploitations déficitaires sont en général moins nombreuses. Mais la chute brutale du cours du lait en fin d'année 2008 a très certainement gonflé la proportion d'exploitations déficitaires en 2009.

De nombreux facteurs sont corrélés avec le fait d'être en déficit : la spécialisation, la région, la taille, le taux d'endettement, la production brute à l'hectare...

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet d'étudier l'impact d'une caractéristique donnée, une fois isolée l'influence de toutes les autres. Elle confirme la forte corrélation entre la spécialisation de l'exploitation et le risque de revenu négatif.

Ainsi, le déficit est avant tout lié à l'orientation de l'exploitation : à autres caractéristiques identiques, en 2008, le risque de résultat négatif est moindre pour une exploitation de grandes

cultures ou de bovins lait que pour une exploitation de viticulture courante. Plus la taille de l'exploitation exprimée en SAU est importante et plus la production brute par hectare est élevée, et plus le risque de déficit est faible. Toutes choses égales par ailleurs, le risque est trois fois moins important pour les 20 % d'exploitations les plus grandes que pour les 20 % d'exploitations les plus petites. Ce rapport passe à huit pour les 20 % d'exploitations détenant les plus importantes productions brutes à l'hectare et à six pour les 20 % d'exploitations détenant les plus faibles taux d'endettement.

Tayeb SAADI

SSP - Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA)

■ Mis en œuvre en France depuis 1968, le RICA est une enquête réalisée dans les États membres de l'Union européenne selon des principes et des règles communs. Les données de base sont recueillies à partir d'une fiche d'enquête comprenant la comptabilité agricole de l'exploitation et d'autres données technico-économiques. Cette enquête, réalisée par sondage, permet d'analyser le fonctionnement microéconomique des exploitations agricoles et de suivre particulièrement l'évolution des résultats, des charges et des capitaux engagés dans ces exploitations.

■ Le RICA couvre l'ensemble des exploitations agricoles « professionnelles », au sens statistique, c'est-à-dire d'une dimension économique supérieure à 9 600 écus (soit 12 hectares-équivalent-blé) et employant au moins 0,75 UTA. Cet ensemble correspond, d'après l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007, à 326 000 exploitations en France sur un total de 507 000 exploitations. La production des exploitations agricoles appartenant au champ de l'enquête représente 95 % du potentiel de production (exprimé en MBS) du secteur agricole. L'échantillon 2008 comprend 7 463 exploitations.

■ La très grande diversité des exploitations agricoles a toujours rendu indispensable leur classification. La statistique agricole européenne, et française en particulier, utilise depuis 1978 une typologie fondée sur l'OTEX (orientation technico-économique des exploitations) et la CDEX (classe de dimension économique des exploitations). La détermination de l'OTEX et de la CDEX d'une exploitation se fait à partir de données physiques, surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux.

Quelques définitions

■ **UTANS** : unité de travail annuel non salarié.

■ **RCAI** : résultat courant avant impôt, solde entre le produit total (produit brut agricole + produits divers dont subventions) et les charges courantes (y compris amortissements).

Les indicateurs de dispersion :

■ **La médiane** coupe la population en deux groupes d'effectifs égaux. Ainsi, la moitié des exploitations présente un résultat par UTANS inférieur à 17 000 € en 2008. **Les quartiles** divisent la population en quatre groupes d'effectifs égaux. Un quart des exploitations a un résultat par UTANS inférieur à 5 000 € en 2008 (1^{er} quartile Q1) et la même proportion a un résultat supérieur à 32 000 € (3^e quartile Q3). Le 2^e quartile Q2 est égal à la médiane. **Les neuf déciles** séparent la population en dix groupes d'effectifs égaux. **L'intervalle interquartile** est la différence entre le premier et le troisième quartile (Q3 – Q1). C'est une mesure de la dispersion des données d'une variable. On définit de même **l'intervalle interdécile** comme la différence entre le premier et

le neuvième décile (D9 – D1). **Les rapports interquartiles** (Q3/Q1) et **interdéciles** (D9/D1) sont également des indicateurs de dispersion.

■ **Le coefficient de Gini** mesure le degré d'inégalité de la distribution des revenus. C'est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien). Les revenus négatifs sont retirés du calcul.

■ **L'indicateur de Theil** est un indicateur d'inégalité. Un indice de 0 indique une égalité parfaite. Un indicateur de 0.5 indique une inégalité où 74 % des individus ont 26 % des ressources et un indice de 1 une inégalité où 82 % des individus ont 18 % des ressources. Il accorde plus d'importance à l'inégalité parmi les pauvres qu'à l'inégalité parmi les riches alors que l'indice de Gini leur accorde le même poids. De plus, il possède la propriété de « décomposabilité » qui permet de mesurer les contributions respectives et croisées de différents facteurs aux inégalités de revenus. Sa formule interdit néanmoins toute application à des revenus négatifs.

Dispersion du résultat courant avant impôts par unité de travail non salarié selon les orientations
(millier d'euros 2008)

Orientation	D1	Q1	Médiane	Q3	D9	Moyenne	RCAI négatif en %
2008							
Grandes cultures	- 3	10	29	55	83	35	12
Céréales, oléagineux, protéagineux	- 3	9	27	49	79	33	13
Autres grandes cultures	- 2	14	33	64	95	41	11
Maraîchage, horticulture	- 11	4	15	30	49	15	20
Vins d'appellation d'origine	- 11	3	23	50	106	35	20
Autre viticulture	- 17	- 1	12	33	65	20	30
Fruits	- 13	2	18	39	69	24	22
Bovins lait	1	10	19	28	38	20	8
Bovins viande	- 6	2	10	20	28	11	20
Bovins lait, élevage et viande	- 2	8	17	28	37	19	12
Ovins, autres herbivores	- 9	1	9	16	26	10	23
Porcins, volailles	- 11	0	12	25	40	13	25
Polyculture, polyélevage	- 4	6	16	30	47	21	15
Ensemble	- 5	5	17	32	58	23	16
2007							
Grandes cultures	9	22	40	68	104	49	5
Céréales, oléagineux, protéagineux	9	23	41	69	102	50	5
Autres grandes cultures	8	19	37	64	109	48	6
Maraîchage, horticulture	- 7	5	16	29	60	18	16
Vins d'appellation d'origine	- 10	7	23	59	147	45	18
Autre viticulture	- 19	- 4	10	34	73	25	32
Fruits	- 10	3	16	35	60	25	21
Bovins lait	5	12	21	31	43	23	5
Bovins viande	- 1	6	17	26	35	16	11
Bovins lait, élevage et viande	6	13	22	33	44	24	7
Ovins, autres herbivores	- 2	6	13	22	30	14	14
Porcins, volailles	- 12	4	15	27	41	15	18
Polyculture, polyélevage	2	13	24	39	59	28	7
Ensemble	0	10	23	39	68	30	10
2006							
Grandes cultures	- 1	9	22	39	61	28	11
Céréales, oléagineux, protéagineux	- 1	8	20	36	56	25	11
Autres grandes cultures	- 1	12	28	49	77	35	11
Maraîchage, horticulture	- 8	7	17	29	51	20	15
Vins d'appellation d'origine	- 10	4	21	55	123	37	20
Autre viticulture	- 24	- 3	8	29	51	18	32
Fruits	- 2	9	21	35	67	27	15
Bovins lait	2	10	18	27	35	19	7
Bovins viande	5	13	22	33	42	24	2
Bovins lait, élevage et viande	2	13	21	30	36	21	5
Ovins, autres herbivores	0	7	15	22	32	15	10
Porcins, volailles	3	12	22	40	60	29	6
Polyculture, polyélevage	0	10	19	30	43	22	10
Ensemble	0	9	19	32	51	24	10

Source : SSP - Rica

Pour en savoir plus

Les dernières publications Agreste :

■ Agreste Primeur n° 247

■ « Situation financière et disparité des résultats économiques des exploitations », Agreste Les Dossiers n° 9

Un indicateur synthétique d'analyse des disparités : l'indice de Theil (voir définitions)

■ Un autre indicateur d'inégalité, l'indicateur de Theil, permet de quantifier les contributions de différentes variables à l'explication de la dispersion des revenus. Son calcul ne peut cependant prendre en compte des revenus négatifs, particularité de l'agriculture.

■ Les quatre variables retenues pour l'étude (région, orientation technico-économique, surface agricole utilisée, produit brut par hectare) n'expliquent que partiellement les inégalités de résultat : leur contribution simple n'a jamais dépassé 28 % depuis 2000.

■ Les contributions simples de la région et de l'OTEX se montent autour de 20 %. La contribution de la région s'est toutefois sensiblement accentuée depuis 2004.

■ La contribution croisée de l'orientation et de la région atteint 35 % en 2008.

■ Au total, le croisement des quatre variables explique 59 % de la dispersion des revenus.

■ La contribution de la surface est relativement restreinte entre 2000 et 2006 : autour de 5 %. On note toutefois une augmentation de ce facteur en 2007 et 2008 en lien avec les revenus élevés dans l'OTEX grandes cultures pour laquelle le foncier joue un rôle important. Dans cette OTEX, la surface des exploitations explique à elle seule près de 28 % de la dispersion des revenus en 2008 et même 35 % en 2007 où la situation pour cette filière était exceptionnelle.

■ La contribution croisée de la région et du

produit brut explique près de 46 % de la dispersion des revenus pour l'ensemble des exploitations. La contribution est particulièrement marquée dans la viticulture hors appellation où elle explique plus de 80 % de la dispersion. La contribution est également importante en viticulture d'appellation et en arboriculture fruitière.

■ Si l'on ajoute d'autres variables telles que le niveau d'endettement des exploitations, le poids des aides dans le revenu (contributions simples de l'ordre de 9 %) ainsi que le poids des charges dans le produit brut (contribution simple à 15 %), la dispersion du revenu est alors expliquée à près de 80 % par ces sept variables.

Pourcentage expliqué de la dispersion du revenu (RCAI) par unité de travail non salarié

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Indicateur de Theil	0,37	0,45	0,36	0,35	0,37	0,38	0,36	0,42	0,42
Contributions simples									
Région	12 %	13 %	17 %	12 %	23 %	20 %	16 %	28 %	23 %
Orientation	17 %	18 %	16 %	11 %	19 %	18 %	12 %	21 %	19 %
SAU	5 %	3 %	6 %	5 %	5 %	6 %	5 %	10 %	8 %
PB/ha	13 %	16 %	11 %	9 %	11 %	14 %	12 %	8 %	10 %
Contributions doubles									
Région * OTEX	26 %	28 %	31 %	24 %	38 %	38 %	30 %	41 %	35 %
Région* OTEX* PB/ha* SAU	52 %	54 %	54 %	53 %	59 %	57 %	56 %	64 %	59 %

Note de lecture : en 2008, la région explique 23 % de la dispersion des revenus contre 28 % en 2007.

	Theil 2008	Région	SAU	PB/ha	PB/ha*SAU	Région* PB/ha* SAU
Grandes cultures	0,33	20 %	28 %	12 %	45 %	61 %
Céréales, oléagineux, protéagineux	0,32	19 %	29 %	13 %	45 %	63 %
Autres grandes cultures	0,33	28 %	35 %	6 %	42 %	69 %
Maraîchage, horticulture	0,43	8 %	4 %	7 %	38 %	58 %
Vins d'appellation d'origine	0,53	30 %	4 %	32 %	52 %	66 %
Autre viticulture	0,54	40 %	31 %	39 %	67 %	82 %
Fruits	0,37	10 %	14 %	19 %	51 %	74 %
Bovins lait	0,19	10 %	4 %	7 %	16 %	41 %
Bovins viande	0,24	2 %	4 %	2 %	9 %	46 %
Bovins lait, élevage et viande	0,20	16 %	8 %	14 %	30 %	72 %
Ovins, autres herbivores	0,26	12 %	7 %	2 %	21 %	53 %
Porcins, volailles	0,30	20 %	3 %	6 %	19 %	50 %
Polyculture, polyélevage	0,29	16 %	11 %	13 %	27 %	55 %
Ensemble	0,42	23 %	8 %	10 %	26 %	46 %

Note de lecture : en 2008, la région explique 40 % de la dispersion des revenus en autre viticulture contre 2 % en bovins viande.

Source : SSP - Rica



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
 12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
 Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
 Rédacteur : Tayeb Saadi
 Composition : SSP Beauvais
 Dépôt légal : À parution
 ISSN : 1274-1086
 © Agreste 2010

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr